



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 15/03/2021

LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT EN HAUTS-DE-FRANCE

Ce lundi 15 mars 2021

Dans une volonté d'amplifier la dynamique du sport français, le Gouvernement a lancé en 2018 un vaste chantier national autour de la question de la gouvernance du modèle sportif. Aujourd'hui, cette nouvelle gouvernance prend forme en Hauts-de-France avec l'installation de la Conférence Régionale du Sport (CRdS), traduisant sa déclinaison en région initiée suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) en 2019.

À cette occasion, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, a réuni en visioconférence, ce lundi 15 mars, les représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des acteurs du monde économique et social dans le champ sportif, pour aboutir à une politique sportive cohérente, ambitieuse et concertée sur le territoire régional par l'installation de la Conférence Régionale du Sport, en présence de Michel Cadot, président de l'Agence Nationale du Sport (ANS), et de Frédéric Saumur, directeur général de l'ANS.

Soucieuse d'engager rapidement des travaux portant sur les différents enjeux du sport, notre région fait partie des premières à installer cette conférence suite à la publication du décret du 20 octobre 2020 relatif aux Conférences Régionales du Sport et aux Conférences des Financeurs du Sport. Cette grande réforme de l'organisation du sport va contribuer à ce que tous les acteurs puissent se retrouver dans des espaces et des instances de dialogue, connaître l'action de chacun pour une meilleure coordination, et assurer une cohérence entre l'organisation nationale et l'organisation territoriale.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Une nouvelle gouvernance du sport organisée en trois étapes

1. **La mise en place de la Conférence Régionale du Sport** avec une mission principale : établir un diagnostic territorial de tout l'univers du sport sur la région à partir de données sportives, sociales et économiques afin d'obtenir une vue d'ensemble la plus exhaustive possible des spécificités locales.

Cette première édition a permis de procéder à l'élection de Florence Bariseau, vice-présidente du Conseil régional Hauts-de-France en charge de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme, en tant que présidente de la Conférence Régionale du Sport. Claude Fauquet, président du comité régional olympique et sportif, et Mathias Povse, délégué régional d'EDF Hauts-de-France, ont été élus vice-présidents de la conférence. Celle-ci se tiendra au moins deux fois par an.

2. **La rédaction du Projet Sportif Territorial** qui va définir les objectifs prioritaires, c'est-à-dire la stratégie qui guidera son action sur les 5 ans à venir (maximum).

Il sera rédigé par l'ensemble de ses membres sur la base d'un diagnostic territorial qui, à partir d'un état des lieux global, permettra d'identifier les points forts en matière de sport d'un territoire ainsi que d'éventuelles carences en termes de politique sportive. Ce sont ces carences qui pourront, par exemple, être identifiées comme devant être palliées prioritairement dans le Projet Sportif Territorial. Un programme d'actions sera élaboré au regard des objectifs fixés. Il prévoira également des modalités de suivi et d'évaluation.

3. **La mise en place de Conférences des Financeurs du Sport** qui étudiera les projets et actions à financer, en conformité avec le Projet Sportif Territorial.

La Conférence des Financeurs du Sport émettra des avis concertés sur le financement de projets de structuration régionale en adéquation avec les logiques territoriales et le Projet Sportif Territorial. Il devra par ailleurs être croisé avec les projets sportifs fédéraux qui sont les documents stratégiques des fédérations sportives. Les projets les plus structurants donneront lieu à la conclusion de contrats pluriannuels d'orientation et de financement qui acteront les contributions de la conférence et des différents co-financeurs.

Le sport en chiffres en région Hauts-de-France :

- 1 267 417 licences sportives recensées, réparties dans 13 481 clubs en 2019 ;
- Soit 20,5 licences pour 100 habitants contre 22,4% à l'échelle nationale ;
- 6,4% des sportifs français listés haut niveau sont licenciés en Hauts-de-France.

La crise sanitaire met encore plus en lumière la nécessité de questionner notre modèle sportif et d'aborder de nouvelles stratégies de développement du sport soucieuses des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



Dans ce cadre, et dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Conférence Régionale du Sport est l'occasion de nourrir collectivement la réflexion pour faire émerger des solutions partagées, rationaliser et optimiser nos dispositifs et actions au service du sport, de ses pratiquants et de celles et ceux qui construisent et organisent cette pratique sportive.

Contacts presse :

- Préfecture de la région Hauts-de-France : pref-communication@nord.gouv.fr / 03 20 30 52 50
- DRAJES Hauts-de-France : Magali Waxin - magali.waxin@jscs.gouv.fr / magali.brunet@jscs.gouv.fr
- Agence Nationale du Sport : Anne-Lise Quiot - anne-lise.quiot@agencedusport.fr / 06 72 63 08 89
- Agence Ligne Bleue (service de communication de l'ANS) :
Stéphanie André - stephanie@agencelignebleue.fr / 06 84 79 76 01

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

